

Echanges Méditerranéens actualités



la lettre mensuelle

Mars 2011
n°3

Site internet de l'association : <http://aem.portail-gref.org>



Editorial

Dans ce numéro

- ▶▶ Editorial
- ▶▶ Projet de programme des XII^e Rencontres en Algérie
- ▶▶ Pôle CAPENERGIES
- ▶▶ Centrale photovoltaïque de Manosque
- ▶▶ Parc naturel régional du Lubéron
- ▶▶ Lectures, publications et manifestations signalées
- ▶▶ Forum « DEFIS SUD »
- ▶▶ Bulletin d'adhésion

La raison d'être de l'association **Echanges Med**, c'est d'échanger les idées, de communiquer de part et d'autre des rives de la Méditerranée sur des sujets d'actualités comme l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable. Grâce à l'implication de ses membres des deux rives, Echanges Med a aujourd'hui des projets solides et porteurs d'avenir.

Construire une identité associative pour la Méditerranée, pour une meilleure valorisation de ses potentialités ?

Le groupe de réflexion, avec ses éléments sur le devenir de l'association autour de **Guillaume Benoit**, aura pour objectif de redynamiser les actions de l'association, de bien exploiter les potentialités existantes pour une action associative exemplaire internationale autour de la Méditerranée sur les plans environnemental, énergétique... en cohérence avec l'engagement de notre association dans le développement durable.

Quelques mots concernant la préparation des XII^{èmes} **Rencontres d'Echanges Med en Algérie** (Wilayas Biskra et Khenchela) sur le thème « **Développement durable des territoires en zones arides ou semi-arides dans le bassin méditerranéen** » pour rassurer nos hôtes sur l'organisation de ces rencontres.

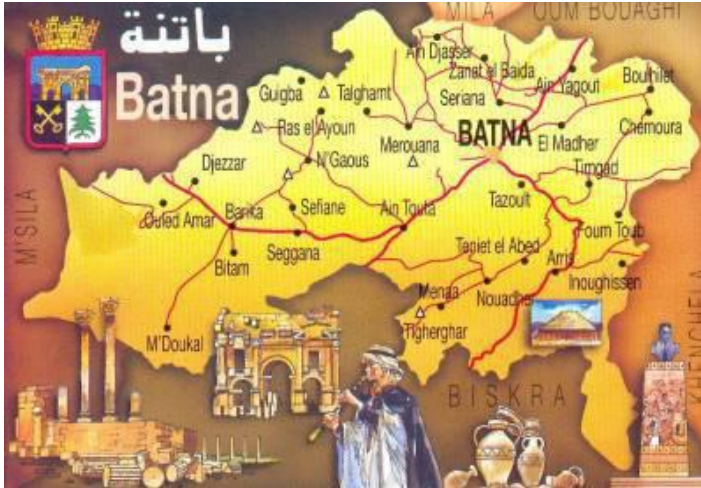
- Dates : en principe au début du mois de décembre 2011 : semaine du dimanche 4 au dimanche 11 décembre (dates à préciser en fonction des différentes contraintes).
- Des discussions sont en cours avec les autorités locales des trois Wilayas et de l'université de Khenchela.
- Calage des dates de rencontres en fonction des vols A/R (Air Algérie vols intérieurs et extérieurs, Aigle Azur, Air France, Tunis Air, Royal Air Maroc) de Paris, Marseille, Lyon et à destination de Constantine, Batna et Biskra / Tunis Air et RAM avec Alger et correspondance.
- De très bons choix de circuits à travers les gorges des Aurès et les palmeraies du Zab de Biskra en pleine fructification, avec haltes sur projet concrétisé dans le cadre des PPDR, discussion avec les acteurs locaux de la population adhérente.
- De bonnes conditions d'hébergement et de transport en bus climatisé.
- Nos éventuels partenaires : les directions des services agricoles, conservations des forêts, universités, le Ceneap, l'agence de bassin Sahara...

Nous vous attendons très nombreux...

Derradji Zouini
Vice-Président d'Echanges Med

XII^{èmes} Rencontres Méditerranéennes de l'association Echanges Méditerranéens pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires, sur le thème DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES en ZONES ARIDES OU SEMI-ARIDES DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN

En décembre 2011, dans L'EST ALGERIEN : CONSTANTINE – BATNA – BISKRA.



PROPOSITION DE PROGRAMME

Dans le cadre des douzièmes Rencontres méditerranéennes de 2011, il est prévu d'organiser des journées d'études ainsi qu'un colloque, largement ouverts au-delà de l'association. Le thème proposé permettra, tant par les visites sur le terrain que par le colloque, de s'inscrire notamment dans :

- la continuité de l'approfondissement des domaines du développement des territoires dont les enjeux ont déjà été abordés lors des rencontres 2006 à Annaba et 2007 en Languedoc-Roussillon à Montpellier sur les thèmes respectifs de [«Partenariat euro-méditerranéen et développement rural»](#) et [«Les atouts d'un territoire au service de son développement »](#) ;
- la participation à la démarche du 5^{ème} forum mondial de l'eau prévu à Marseille 2011, notamment par la deuxième matinée du colloque qui traitera de la gestion intégrée des ressources en eau et de la gestion et de l'occupation des territoires en zones arides et semi-arides. Cette matinée sera organisée avec un groupe qui souhaite, par des événements de ce type, honorer la mémoire d'**Henri TARDIEU**.

OBJECTIFS ET THEMES DES JOURNEES D'ETUDES ET DU COLLOQUE.

OBJECTIFS :

L'ambition des journées méditerranéennes et du colloque d'Échanges Med est à la fois modeste et multiple. Ainsi, cette année encore, elle devra témoigner de la volonté :

- d'exprimer la vaste diversité des situations rencontrées sur les pourtours de la Méditerranée et de débattre des expériences de terrain, dans la perspective d'aider les acteurs à prendre du recul,
- de réfléchir aux actions et aux réactions que suscitent les programmes de coopération bilatéraux ou euro-méditerranéens au gré de leurs déclinaisons locales, de leur évolution et de leur application aux réalités physiques, géographiques et humaines locales,
- de s'interroger enfin, sur le rôle et les utilités de l'association Échanges Med dans les domaines de ses compétences, et d'en tirer des recommandations diverses.

ÉNUMÉRATION DES PRINCIPAUX THEMES POUVANT DONNER LIEU A COMMUNICATION

Le développement durable et innovant des territoires en zones arides et semi-arides ainsi que la gestion sous contrainte d'usages concurrents des ressources locales en eau, en énergie, en espaces et activités économiques et culturelles constituent l'enjeu vital et le thème fédérateur retenus pour les visites de terrain et le colloque projeté dans le centre-est algérien, notamment dans les wilayas de BATNA et de BISKRA.

De même, il est admis que de nombreux autres enjeux plus sectoriels s'y rattachent, tels ceux :

- du conflit dans l'usage des terres urbanisation / agriculture,
- de société et de politique de solidarité européenne voire mondiale (insécurité intérieure – lutte contre l'exode pour le sud et régulation de l'immigration pour le nord),
- d'atténuation des risques par prévention des feux et des inondations,
- de reforestation, stockage du carbone et lutte contre les érosions,
- de nouveaux modèles d'agriculture, agro-sylvo-pastoralisme,
- d'équilibre littoral - arrière-pays,
- de conservation des sols et des milieux naturels (biotopes, zones humides, parc naturel,...), des savoir-faire locaux et des patrimoines culturels,
- d'infrastructures de services publics, sociaux, éducatifs et culturels pour que vivent des populations sur des bases de fonctionnements décentralisés et modernes.

Toutefois, des thèmes horizontaux peuvent faire aussi l'objet de présentation, tels ceux traitant des difficultés à surmonter, en matière :

- de politiques de décentralisation et d'initiatives locales. En effet, leurs mises en application ne sont pas forcément la règle générale dans les pays du Sud de la Méditerranée et les expériences de gouvernance locale doivent souvent être confirmées et développées, et donner lieu à la formation des acteurs concernés ;
- de maîtrise et de gestion des questions foncières qui constituent souvent un frein, notamment dans l'exécution des projets publics ;
- d'acceptation et d'exécution des programmes européens et autres accords bilatéraux financiers qui ont souvent été jugés trop contraignants et difficiles d'application (lourdeurs, lenteurs) dans le passé.

Le mausolée de Medghassen dans les Aurès



Il s'agit d'un monument numide qui date de 300 ans av.J-C. Il représente le plus ancien mausolée de l'actuelle Algérie. Les Aurès auraient formé le noyau des Zénètes (Maghraoua, Ifren, Dejrawa, Zianides, Mérinides, etc.). Selon **Ibn Khaldoun**, Medghassen serait le patriarche des Zénètes.

ORGANISATION MATERIELLE DES JOURNEES D'ETUDES ET DU COLLOQUE

L'organisation, les objectifs thématiques, la recherche des intervenants et de sponsors feront l'objet d'une consultation des vice-présidents et de quelques personnes qualifiées sur la base de ce document et d'un questionnaire.

Premières propositions du Bureau d'Échanges Med :

- ☞ **Les XII^{èmes} Rencontres méditerranéennes auront lieu début décembre 2011.**
- ☞ **Les visites de terrain ou journées d'études seront organisées sur 3 à 4 journées.** Les thèmes, lieux et organismes de présentation doivent faire l'objet de propositions, notamment de la partie algérienne.
- ☞ **Le colloque comportera 3 demi-journées à thématiques distinctes**
 - **1^{er} jour en matinée :** Enjeux institutionnels : Point sur les programmes nationaux et euro-méditerranéens - le rôle des pouvoirs publics dans le développement et la régulation des projets – le rôle et l'endettement des collectivités locales - la réglementation existante ou en projet ; les encouragements financiers – les politiques contractuelles – les gouvernances locales...
 - **1^{er} jour en après-midi :** Enjeux territoriaux : Expériences et témoignages concrets de conduite ou d'évaluation de projets exemplaires par leur réussite mais aussi éventuellement par leur échec ou leurs faiblesses.
 - **2^{ème} jour en matinée :** comme indiqué dans l'introduction de ce programme, cette matinée sera réservée plus particulièrement à la gestion intégrée des ressources en eau et des bassins et à la gestion de l'occupation des territoires en zones arides et semi-arides. Les questions de conservation des sols et de gouvernance locale pourront y être rattachées et seront aussi les bienvenues. Cette matinée sera organisée avec un groupe qui souhaite, par des événements de ce type, honorer la mémoire d'**Henri TARDIEU** et faire des propositions à ce sujet.
- ☞ **L'après-midi du 2^{ème} jour sera consacrée à l'AG et au CA de l'association.**

Considérations générales :

Les présentations et les visites techniques concerneront des projets ou des témoignages concrets développés dans l'est algérien et dans les régions environnantes ainsi que les projets venant du sud de la Méditerranée mais aussi des projets exemplaires en provenance d'autres régions ou pays.

Ces journées sont le lieu d'échange des bonnes pratiques et des expériences réussies de gestion territoriale des ressources rares (eau, énergie..) au sens large, qui ne saurait exclure l'occupation des espaces, les questions sociales et l'alimentation, l'agriculture et la forêt faisant d'évidence partie de ces expériences.

L'organisation matérielle de ces journées est assurée par un Comité d'organisation et par un Comité scientifique qui sera en charge de la lecture des contributions et de l'établissement du programme des présentations. Ces deux structures seront formées à la suite d'un appel à candidature prochain.

APPEL A COMMUNICATIONS

Il est demandé aux auteurs (membres d'Échanges Méditerranéens ou non) qui souhaitent présenter une communication aux XII^{èmes} journées (durée de la présentation fixée à 10 minutes) :

- de se faire connaître par courriel aux organisateurs, président et secrétaire général dans les meilleurs délais, avec un court descriptif du sujet présenté, et
- de bien vouloir adresser leur texte (sous Word ou similaire) et leur présentation (sous .ppt ou similaire) avant le 14 juillet 2011.

Toutes les communications retenues par le Comité scientifique seront publiées dans les actes des Journées. Le Comité scientifique sélectionnera parmi ces dernières celles qui seront présentées oralement lors du colloque suivant un rythme à respecter : exposé de 10 minutes suivi d'une discussion de 10 minutes.

Biskra



VISITES TECHNIQUES DES XI^{ÈMES} RENCONTRES MEDITERRANEENNES

AYANT PRECEDE LE COLLOQUE SUR LES « ENERGIES RENOUVELABLES et TERRITOIRES DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN »

Région

AIX- EN - PROVENCE - 28-29 OCTOBRE 2010



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le colloque a été précédé par 3 séries de visites :

Lundi 25 octobre

Visite du pôle CAPENERGIE à Cadarache – Saint-Paul-les-Durances et présentation du réacteur CEA TORE SUPRA et du projet ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor)

**Mardi 26 octobre**

A Manosque visites de la Centrale solaire et de la maison de la Thomassine

Mercredi 27 octobre

Visites des Sociétés du Canal de Provence et des Eaux de Marseille

Visite du pôle CAPENERGIES à Saint-Paul-lez-Durance (Bouches-du-Rhône)

par *Jean-Claude COQUET*

La présentation a été faite dans une salle du Centre de Cadarache par *Marie-Isabelle Fernandez*.

Pôle de compétitivité et PRIDES
capenergies

Energies non Génératrices de Gaz à Effet de Serre

Pôle soutenu par :

- Conseil Régional PACA
- DRIRE PACA et Corse
- Collectivité Territoriale de Corse
- Conseils Généraux du 04, 05, 06, 13 et 17
- Communauté du Pays d'Aix
- Marseille Provence Métropole
- Toulon Provence Méditerranée

Logos of partners: Europe, Région PACA, Hautes Alpes, Pays d'Aix, DRIRE PACA, CONSEIL GENERAL, CONSEIL REGIONAL PACA, Toulon Provence Méditerranée, etc.

Page 1

Le pôle CAPENERGIES est un pôle de compétitivité dans le domaine des énergies non génératrices de gaz à effet de serre créé en 2005. Son siège est situé au château de Cadarache, à proximité des laboratoires du Commissariat à l'énergie atomique et du projet ITER.

Il est soutenu par l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et diverses collectivités locales. Il regroupe actuellement plus de 430 partenaires, dont quelques grands groupes, de nombreuses PME/PMI, ainsi que des laboratoires, des universités et des écoles d'ingénieurs. A signaler la participation de Monaco, de la Réunion, de la Guadeloupe. Son action est encadrée par trois membres porteurs principaux : Electricité de France; le Commissariat à l'énergie atomique et l'Agence de développement de l'énergie de Corse. Il faut également citer les nombreuses collaborations avec d'autres pôles, des chambres de commerce,...et à l'international.

Son organisation interne comporte, outre un conseil d'administration et une équipe de direction, un centre stratégique composé de scientifiques et 4 collèges où se répartissent les membres : collège des industriels, collège de la recherche, collège de la formation et collège des financiers.

Le pôle couvre 9 domaines d'activité :

- au niveau de l'offre et des énergies primaires renouvelables :
 - 1- solaire,
 - 2- éolien,
 - 3- biomasse et bioénergies,
 - 4- hydraulique, énergies de la mer, géothermie.

- au niveau de l'offre et des énergies primaires nucléaires :
 - 5- fission,
 - 6- fusion.
- au niveau de la demande et de la maîtrise de cette demande en énergie :
 - 7- bâtiments, équipements, transports, processus industriels,
 - 8- hydrogène, vecteurs énergétiques, stockage d'énergie.
- au niveau de la demande et du couplage et de l'intégration des systèmes énergétiques :
 - 9- plates-formes de démonstration, réseaux électriques.

Depuis 2005, 280 projets ont été examinés, 248 ont été labellisés et 141 ont reçu un financement public. Hormis le nucléaire, tous les domaines sont concernés. A signaler en particulier :

- ❖ le projet PREMIO qui vise à développer, en matière d'électricité, une architecture énergétique locale optimisant l'intégration des moyens de production locaux, de stockage et de conduite des réseaux.
- ❖ le projet VIGNOLA qui vise à combiner énergie solaire, hydrogène et piles à combustibles pour produire, stocker et restituer de l'électricité d'origine solaire.

Visite de la centrale photovoltaïque de "La Fito" à Manosque

par Philippe de QUATREBARBES

La visite de la station a été précédée en salle par une présentation générale de la société EDF EN France, filiale à 50% du groupe EDF Energies Nouvelles, puis de la genèse et des caractéristiques du projet. Le cœur de métier de la société est composé à 90 % par l'éolien et à 10% par le voltaïque, pour une production de 3000 MW (février 2010), actuellement en forte expansion. Les sites principaux exploités aujourd'hui en photovoltaïque sont les stations de Narbonne (décembre 2008 : 7,1 MW), Sainte-Tulle (Alpes de Haute-Provence : 5,2 MW), Manosque (décembre 2009 : 4,1 MW).

La station de Manosque est installée sur le terrain d'une ancienne décharge municipale, ouverte en 1969 et refermée en 2002, appartenant à la ville de Manosque. Un diagnostic effectué en 2003 n'a pas décelé d'impact sur le lit proche de la Durance, et un programme de réhabilitation de la surface a été conduit de 2003 à 2005. L'environnement écologique immédiat ne présentait pas de préconisations ou de contraintes environnementales fortes, se situant hors zones ou périmètres de protections spécifiques, sauf celui du PNR du Lubéron dont Manosque fait partie.



Le projet d'implantation, sur cette surface, d'une centrale solaire a été initié par la municipalité dans le prolongement de la réhabilitation du terrain en 2005, et dans le contexte d'une dynamique locale forte (commune de 23.000 habitants et communauté de communes de 33.000 habitants - création d'une ZAC - développement local fort, avec la proximité de Cadarache et l'opportunité du projet ITER), et le constat de conditions particulièrement favorables présentées par le site (proximité - ensoleillement moyen de 1350 heures par an – absence de conflits d'usages...), la municipalité étant déjà impliquée dans une démarche novatrice au regard de l'utilisation des énergies nouvelles, avec l'antécédent de l'implantation sur la ZAC d'une centrale thermique gaz-bois de 7 MW.

Un appel à concours est lancé en 2007, et le 29 novembre 2007, le conseil municipal donne un avis favorable à la signature d'une convention pilote, unissant la ville de Manosque à la société EDF EN France pour l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une superficie de 14 hectares.

La convention régit les rapports entre la ville de Manosque, agissant en qualité de propriétaire, et EDF EN France. Une partie seulement du terrain cadastré E 3696, également lieu-dit de "La Fito", est concernée, soit environ 14 hectares. Le reste de la parcelle, qui est viabilisé, est utilisé par la ville comme dépôt de matériaux et biomasse, et production de compost.

La commune met à disposition de l'entreprise ce terrain afin d'implanter, d'exploiter et d'entretenir (à la charge de cette dernière) des panneaux photovoltaïques pour produire de l'énergie électrique et la vendre.

La convention est conclue pour 30 ans à compter du démarrage des travaux de construction, pour expirer en novembre 2038. À l'expiration de la convention, quel qu'en soit le motif, l'occupant devra évacuer les lieux, enlever les installations techniques et remettre les lieux en l'état. La production annuelle attendue est de l'ordre de 5 à 6 MW.

Dès le démarrage des travaux (et au plus tard 11 mois après la date de la signature de la convention, la société ayant 11 mois pour étudier le terrain, rendre ses conclusions et conduire à terme son installation), EDF s'engage à régler à la Ville une redevance annuelle de 35.000 euros.

Les travaux doivent respecter un certain nombre de contraintes :

- émissions de biogaz non encore résorbé avec risques d'explosion : un audit préalable et des dispositions de sécurisation pendant la durée des travaux sont mis en œuvre. Un certain nombre de puits à espacement régulier sont disposés. Les émissions de biogaz sont récupérées et incinérées sur place (les réserves, aujourd'hui en cours de tarissement sont insuffisantes pour justifier d'un investissement de récupération énergétique).
- ancrage inférieur à 50 cm, pour ne pas entamer la couche de surface, portance inférieure à 1 DaN/cm². Les fondations sont constituées par des longrines béton modulaires indépendantes et semi enterrées.
- phénomènes de tassements des sols non encore stabilisés : 10 à 20 cm en moyenne, de 40 à 60 autour des puits de biogaz. Les supports des panneaux, fixés sur les longrines, comportent des structures réglables pour s'ajuster aux tassements.
- risques sismiques, vents, préconisations environnementales et paysagères : La hauteur et le dimensionnement des panneaux doivent être limités. L'inclinaison, fixe, des panneaux est comprise entre 25 et 30 °.



546 structures au total, de 100 modules chacune (puissance unitaire de 75 W) sont mises en place, pour une puissance installée de 4,1 MW, et une production annuelle estimée à 6,27 GW/h, soit la consommation équivalente, chauffage compris, de 2700 habitants, et l'évitement de 2050 tonnes de CO₂ émises. La pose des modules est terminée en septembre 2009 et le raccordement effectué en octobre 2009.

La maintenance des panneaux ne comporte pas d'entretien, sauf remplacement des quelques bris annuels (panneaux résistant à la grêle et aux fortes pressions). Le nettoyage est assuré naturellement par les pluies. Les panneaux, produits en Malaisie, sont garantis sur 25 ans (le contrat prévoyant, comme il est évoqué plus haut, un démantèlement du site et une obligation de remise du terrain dans son état initial à l'échéance de 30 ans, avec l'éventualité d'une possibilité de renouvellement ou de reconduction). L'investissement total, non compris les travaux de réhabilitation et d'aménagement du terrain effectués en amont du projet, s'est élevé à 15 M€.

Ce projet très précurseur, et antérieur au Grenelle de l'environnement, a été l'amorçage financier d'une politique énergétique ambitieuse, fruit d'une opération très fédératrice au niveau de la Mairie de Manosque, et impliquant tous les services. Réinvestissement des gains dans de nouveaux projets énergétiques, équipements progressifs et mise en réseau (chauffage et électricité) des nouvelles écoles et des équipements publics, sous maîtrise d'ouvrage de la Mairie, avec bilans énergétiques et gestion informatisée des flux.

Au plan de la réglementation des installations classées, l'arrêté préfectoral d'autorisation d'utilisation du terrain avait été pris en 2005 et ne comportait pas de contraintes particulières sauf la non altération de la couche de surface. Au plan des règlements d'urbanisme, l'obligation d'étude d'impact et d'enquête publique, qui s'appliquerait aujourd'hui, ne s'est pas imposée, la mise en œuvre du projet ayant été antérieure à la réglementation actuelle de septembre 2009.

Ce projet a sans aucun doute été pilote pour le développement de l'énergie photovoltaïque dans la région, et, depuis les premiers présentés en 2007-2008, une très forte affluence de projets a été constatée, mettant en concurrence, pour beaucoup d'entre eux, des terres agricoles. Une régulation avec un guichet unique et une charte d'installation ont été mis en place par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Visite de la maison de la THOMASSINE au Parc naturel régional du Lubéron

par *Gabriel TANDEAU DE MARSAC*



M. TALICHER, chargé de mission au Parc et spécialisé dans la biodiversité domestique, a été notre guide pour la présentation des activités du parc et les différents tableaux, photos et schémas exposés dans la maison.

Cette ancienne bastide est une base permettant une sensibilisation du grand public et accueil de très nombreuses classes (+ de 10 000 élèves par an). Elle contient une exposition détaillée, entre autres choses sur l'histoire de l'arboriculture, de la génétique, et de l'origine des plantes alimentaires actuelles.

Au niveau international, le parc a des contacts étroits avec le Maroc (région de Bourachem), sur un projet de conservation de variétés anciennes. Il est aussi en relation avec l'Italie et l'Espagne.

ORIGINE du PARC

Il a été créé en 1977 au début sur une demande régionale et non nationale. Il s'est agi d'une volonté des communes auxquelles se sont associés le département et la région. Il a pris le statut d'un syndicat mixte avec la particularité que son nom « PNR du LUBERON » a été déposé à l'Institut de propriété industrielle par le ministère chargé de l'environnement, avec l'obligation de réviser la charte tous les 12 ans, ce qui est apparu très lourd. Il a la particularité d'avoir englobé, à sa création, 4 villes ayant chacune leurs caractéristiques propres : Manosque, Apt, Cavaillon, et Pertuis. Le projet ITER est venu bouleverser les données par sa demande d'équipements, de logements, avec, en face, des massifs montagneux faciles d'accès et à urbaniser, de très beaux paysages, d'où la nécessité d'une grande vigilance et d'une sérieuse politique de conservation de la nature dans le PNR (zone de silence...). Le PNR comprend maintenant 3 massifs : Lure, Lubéron (à l'origine) et le Ventoux, en observant que la rentrée de Lurs s'est faite en raison d'un élargissement autour de Forcalquier. En août 2010, date de la dernière révision, le nombre de communes adhérentes est passé de 20 à 77 dont 49 dans le Vaucluse et 28 dans les Alpes de Haute Provence. Le PNR en a perdu une ou deux.

MISSIONS

I. Accueil du public et information sur l'environnement.

- Réception de groupes et de classes.
- Exposition de la maison de la Thomassine et du parc environnant* (env. 80 hectares) -voir plus loin-.

II. Actions pour la protection de l'environnement

- Biodiversité domestique : *verger de conservation d'espèces fruitières.

Eau, bassins versants

- Travail sur le SDAGE sur le nord (qualité et quantité de l'eau) et avec le syndicat de rivière qui exécute les travaux.
- Intervention sur plusieurs bassins versants réputés dangereux (vallée de l'Aize).

Natura 2000

- Intervention comme opérateur Natura 2000 sur plusieurs documents d'objectifs recouvrant une surface de 14 000 hectares. Le parc a une spécialité sur les sentiers de randonnée et donne son avis sur l'impact des activités touristiques.
- Il a obtenu 2 labels : Man and Biosphere de l'UNESCO, et conseil scientifique du Parc.

Site classé : dépôts ferrugineux du ROUSSILLON

- Problématique de sa fermeture, en raison de la célébrité que ces ocre ont rencontrée.

Forêts

- Programme MED avec CRPF : mise en œuvre des chartes forestières, avec la mobilisation des bois, dans le respect de l'environnement pour l'alimentation des chaudières. Un projet est en cours à Apt pour la maîtrise des incendies.

Urbanisme, aménagement du territoire

- Activité qui a pris de l'importance vu les pressions sur le foncier qui sont apparues en raison de la concurrence des demandeurs pour l'agriculture, l'urbanisme, le solaire.
- Le parc intervient pour les POS, mais ne peut être juge et partie. Il travaille donc avec les bureaux d'études et arrive à se faire entendre pour protéger des zones sensibles.

- Dans l'élaboration des PLU, (COS et PADD), il s'efforce de protéger les terres agricoles, de délimiter les zones à risques (incendies et inondations) et de trouver des zones pour utiliser l'énergie solaire. Les PLU doivent être en conformité avec la charte paysagère (1992) du parc.
- Enfin, il fait intervenir des architectes pour les SCOTT et les permis de construire.
- Le problème de régulation du foncier est difficile, en raison des contraintes et du prix atteint par le sol, mais des surfaces sont récupérées par le réaménagement d'anciennes décharges (ex de Manosque).

Problèmes énergétiques

- Energie : les contraintes rencontrées concernent l'urbanisme et le paysage. Un service est maître d'oeuvre des petites communes pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables ; il propose aux communes des bilans énergétiques.

Agriculture et tourisme

- Réalisation de cantines à la ferme (programme LEADER) et organisation de ventes directes de produits agricoles par des collectifs d'agriculteurs, avec marques déposées, et de marchés paysans dont le succès est constaté.
- Réalisation de circuits courts avec la SAFER pour l'installation des jeunes agriculteurs, ou l'achat de terrains par les communes.
- Evolution des productions, car si le parc compte 3 AOC pour la vigne, le raisin de table autrefois très important a presque disparu.

III. Maison de la biodiversité

Propriété de la ville de Manosque, elle a d'abord été louée à une association réalisant des stages sur le solaire. Elle présente maintenant des panneaux sur de nombreuses espèces, des diaporamas, et l'origine de nos plantes cultivées, l'histoire de l'arboriculture, des explications sur l'ADN et l'hérédité.....

Des inventaires sur les espèces anciennes et sur les espèces fourragères et sur les céréales ont débouché sur des vergers villageois avec des contrats originaux qui constituent une collection unique d'arbres de plusieurs espèces : amandiers, figuiers, oliviers, pommiers... : ils ont pour objet de créer un centre d'expérimentation de ressources génétiques, en prenant l'exemple de la recherche de molécules nouvelles ou oubliées comme en milieu tropical ; une surface y est consacrée en dessous de la bastide.

CONCLUSION

Un panorama sur les activités du PNR nous a été présenté : il fait appel à de nombreux spécialistes (47). Ce parc est fragile, en raison des pressions exercées par de multiples utilisateurs potentiels sur le milieu, mais original vu sa constitution.

On remarquera le travail important pour la biodiversité d'essais de conservation de ressources génétiques de nombreux arbres.



Suite des visites techniques des XI^{èmes} Rencontres méditerranéennes

ITER : Vers la maîtrise de l'énergie nucléaire de fusion

par **André SOUBEIRAN**

Visite de l'usine de potabilisation de Sainte-Marthe du Groupe des Eaux de Marseille

par **Philippe ROBERT**

dans les prochains numéros.....

Lectures, publications et manifestations signalées

par Mani MAHE et Derradji ZOUINI

Vers une politique agricole commune du bassin méditerranéen ?

La Pac de l'après 2013 réformée devra intégrer la question alimentaire des pays de la côte sud de la Méditerranée

Date 25 janvier 2011

L'Union pour la Méditerranée doit être autre chose qu'une aire d'échanges commerciaux et le projet de réforme de la Pac de l'après 2013 se doit d'avoir pour ambition de développer la production européenne de céréales pour intégrer la question alimentaire des pays du Maghreb. En jeu, des marchés à l'export, à proximité, en forte croissance et surtout la paix. L'Union pour la Méditerranée (Upm) céréalière pourrait être la première politique agricole commune du bassin méditerranéen, qui lierait l'Union européenne aux pays de la côte du sud. L'Afrique du Nord a besoin de l'Union pour importer du blé et l'Union des pays du Sud pour exporter..

lire la suite : <http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/politique-syndicalisme/article-cererales-maghreb-exportations-quaino-orama-205-67961.html>

Importer des aliments coûte de plus en plus cher - United Nations Body warns of food price shock

Date 6 January 2011

Food prices hit a record high last month, surpassing the levels seen during the 2007-08 crisis, the UN's Food and Agriculture Organisation said on Wednesday. The Rome-based organisation said the increase did not constitute a crisis. But **Abdolreza Abbassian**, senior economist at the FAO, acknowledged that the situation was "alarming". He added: "It will be foolish to assume this is the peak."

lire la suite : <http://www.ft.com/cms/s/0/51241bc0-18b4-11e0-b7ee-00144feab49a.html#ixzz1AFEnlqeO>

Le Maroc face à la flambée des prix alimentaires

Date 10 janvier 2011

Cette «*évolution*» mettra à rude épreuve la balance commerciale du Royaume qui dépend du marché international pour une bonne partie de ses approvisionnements. Confronté déjà à un déséquilibre chronique de sa balance commerciale, important beaucoup plus qu'il n'exporte, le Maroc ferait face à davantage de pression au cours des premiers mois de l'année que nous entamons, suite à une flambée des cours des matières premières sur le marché international.

Lire la suite : <http://www.lematin.ma/Actualite/Journal/Article.asp?idr=113&id=144377>

Agriculture tunisienne - Récolte record pour l'agrumiculture dans la région de Nabeul

Date 3 janvier 2011

L'agrumiculture constitue un pilier important de notre production nationale de fruits. Qu'il s'agisse d'oranges, de mandarines ou de citrons, ces fruits alimentent l'économie de plusieurs gouvernorats du nord du pays. A ce sujet, la région de Nabeul connaît une grande dynamique avec la progression de la récolte et de la commercialisation des agrumes qui envahissent déjà les étalages des marchés partout dans le pays

lire la suite : <http://www.zemzem.fr/articles/26-tunisie/3375-saison-agrumicole-une-recolte-record-estimee-a-plus-de-250-mille-tonnes-a-nabeul.html>

Tunisia: Pressing issues for olive industry

Date: 12 January 2011

While Tunisia is the world's third-largest olive exporter after Spain and Italy, with 70% of the crops grown on its 1.7m hectares of olive plantations sold abroad, the Maghreb country is taking steps to consolidate its global position. According to the International Olive Oil Council (IOC), total world consumption of olive oil should increase to 2.98m tonnes in 2010-2011, a year-on-year rise of about 1%. However, due mostly to climatic reasons global production is expected to decrease by 2.5% over the same period.

lire la suite: http://www.oxfordbusinessgroup.com/economic_updates/tunisie-questions-pressantes-pour-lindustrie-ol%C3%A9icole

Colloque sur les Foggara

L'agence de bassin de Sahara d'Algérie organise un Colloque International sur la FOGGARA les 10 & 11 avril 2011 à Adrar (Algérie). Site à visiter : www.abhs.dz

La pénurie d'eau et l'insuffisance : « water footprinting » : Faire face à la pénurie d'eau nécessitera de plus en plus l'amélioration de la gouvernance de l'eau, de la gestion et des mesures politiques, qui sont pleinement intégrées dans le développement sociétal. Brancher les gens pour une meilleure gestion de l'eau – [Visiter le site web du SEMIDE](#)

Bulletin d'informations Aware - Ce bulletin se penche sur la détérioration des écosystèmes des eaux côtières causée par l'Homme. Le projet engage les scientifiques, les décideurs et le public en créant conjointement et analysant des scénarios de gestion de l'eau dans les zones côtières. [Visiter le site web du SEMIDE](#)

« **Dynamique des climats du Maroc** » : ce travail est le livre de référence pour ceux qui se préoccupent du climat marocain, en particulier les responsables de la politique de l'eau, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, des écosystèmes forestiers, du tourisme, du transport, etc. Les données détaillées sont uniques et utiles pour la planification économique. [Visiter le site web du SEMIDE pour en savoir plus.](#)

8ème conférence AFD/EUDN 1^{er} décembre 2010, Paris

Mesure pour mesure : sait-on vraiment mesurer le développement ?

Avec plus de 1000 participants, la conférence de décembre dernier a connu un succès exceptionnel. Retrouvez ses documents et enregistrements vidéo à l'adresse suivante :

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/EUDN2010/pid/8208>

Une initiative du réseau Projection

DEFIS SUD
Développement et Emploi,
LE FORUM INTERNATIONAL
des Services Essentiels au Sud

Les **25 & 26** MARS 2011
▶▶▶ PARIS
ENTRÉE LIBRE!

projection
RÉSEAU DE PROFESSIONNELS JUNIORS

un Forum pour rencontrer des professionnels, échanger et débattre sans langue de bois

www.defis-sud.org
19 Avenue du Maine, Paris 15 °
Dans les locaux d'AgroParisTech Engref

gestion des déchets
Assainissement
partenariats villes
eau potables
Services essentiels

Pour supprimer votre abonnement, signaler un changement, exprimer vos avis, critiques, suggestions, contributions... par mail à

echmed.com@orange.fr

En espérant surtout des contributions afin d'enrichir cette lettre de nouvelles rubriques : articles techniques, courrier des lecteurs, nouvelles professionnelles, ainsi que des offres de service de bénévoles ... !!!



ANNEE 2011 - BULLETIN D'ADHESION

à " ECHANGES MEDITERRANEENS " (S.V.P. remplir en majuscules)

M. Mme Mlle

ou appellation de l'Association

ou appellation de l'Entreprise

Adresse.....N°

Rue.....

Code Postal.....Ville..... Pays.....

Tél.....e-mail



2011
ADHESION ANNUELLE

Cotisation

Personne Physique

Personne Morale

- | | | |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Membre actif | <input type="checkbox"/> 25 € | <input type="checkbox"/> 100 € (association) |
| | <input type="checkbox"/> 15 € (jeune –ingénieur < 30 ans) | <input type="checkbox"/> 200 € (entreprise) |
| | <input type="checkbox"/> 10 € (ingénieur-élève) | |
| <input type="checkbox"/> Membre donateur | <input type="checkbox"/> à partir de 200 € | <input type="checkbox"/> à partir de 1000 € |

**Bulletin d'adhésion à renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre
d'Echanges Méditerranéens**

à

Philippe de QUATREBARBES
Trésorier d'Echanges Méditerranéens
CGAER
251 rue de Vaugirard
75732 PARIS cedex 15

OU

ADHESION par paiement sécurisé en ligne à partir du site <http://aem.portail-gref.org> en allant sur ton espace personnel à l'aide de ton code personnel